



REVUE DE PRESSE

Mercredi 29 novembre 2017



Sondage

53% non

A la question, *«Souhaitez-vous que votre département teste le revenu de base»*, posée sur charentelibre.fr, 53 % des votants ont répondu «non», 47 % ont exprimé le «oui» sur un total élevé de 1202 participants.



Aujourd'hui sur le site de CL, un nouveau sondage sur l'évolution du numérique.

La question: *«Faites-vous vos démarches administratives par internet?»*

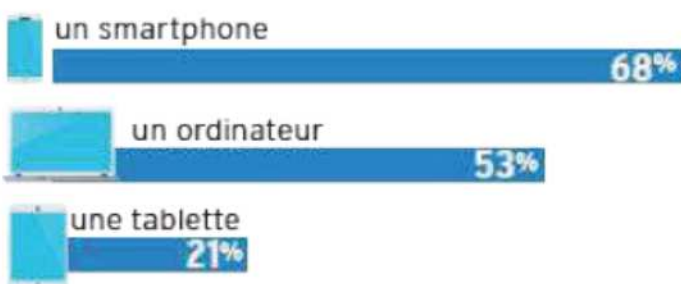
Pour répondre, cliquez sur charentelibre.fr

Le baromètre du numérique en France

LES FRANÇAIS POSSÈDENT :



LES FRANÇAIS UTILISENT TOUS LES JOURS :



LES FRANÇAIS ET INTERNET :

88% sont des internautes

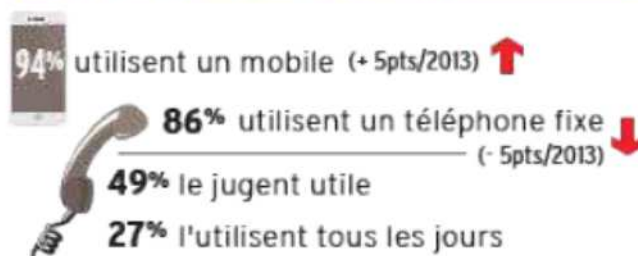
100% sont des internautes chez les 12 - 39 ans



Les supports qu'ils utilisent le plus pour surfer :



LES FRANÇAIS ET LES OUTILS :



Source : Secrétariat d'Etat au Numérique - Enquête réalisée par le CREDOC en face-à-face en juin 2017 auprès de 2.209 personnes représentatives de la population des 12 ans et plus selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

■ Pour cause de givre hypothétique, le seul TGV direct entre Angoulême et Paris ne circule pratiquement plus depuis mi-novembre ■ La SNCF reste dans le flou ■ Les usagers sont excédés.



Comme les élus, les usagers en gare d'Angoulême ont franchement l'impression que la SNCF se moque d'eux et que les prévisions météo, notamment en ce qui concerne le givre, ont bon dos... Photo archives Majid Bouzitt

SNCF: coup de froid sur les horaires TGV

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

«Les prix givrés Ouigo sont arrivés pour cet hiver sur Voyages-SNCF.com.» Ça va faire plaisir à Géraldine. Depuis la mi-novembre, cette Angoumoisine qui, de-

puis treize ans, effectue deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, un aller-retour vers Paris, s'arrache les cheveux, excédée de l'annulation de son TGV 8400 de 6h24, le seul direct de la journée, qui devrait lui permettre d'arriver à 8h10 en gare de Montparnasse et à l'heure au boulot dans le 17^e arrondissement.

Pour les Cognçais, mieux vaut prendre le train à Pons... pour l'instant

C'est une hérésie, surtout lorsqu'on se rappelle que l'agglomération de Grand Cognac a versé 2,8 millions d'euros pour financer la LGV. Mais le meilleur moyen, aujourd'hui, pour un habitant de l'Ouest-Charente de rallier Bordeaux avant 9 heures sans s'arracher les cheveux dans les bouchons de la rocade girondine, c'est de prendre son train à... Pons, dans le département voisin de la Charente-Maritime. Depuis la gare d'Angoulême, il faut être soit très matinal, soit au contraire peu pressé pour se rendre dans la capitale aquitaine le matin. Choix restreint: soit un TER à 5h56, qui met 1h34 pour rejoindre la gare Saint-Jean, soit il faut attendre un TGV à 8h31 pour rallier Bordeaux en 1h12 et arriver vers 9h45. Subtilité: ce TGV n'est plus

compatible depuis cet été avec les dessertes TER en provenance de l'ouest du département, sauf à faire le poireau pendant une heure dans les locaux de la gare d'Angoulême. Si on aime voir du paysage et payer plus cher, on peut aussi prendre un TGV à 6h46, remonter à Poitiers pour redescendre à Bordeaux et y être à 8h48. Solution, mais qui ne va pas durer: la gare de Pons où un Intercité démarre à 7h19 et permet d'être à Bordeaux à 8h38. Pour 12,50 euros, soit 11 euros de moins qu'un Angoulême-Bordeaux. Avec parking gratuit à la clé et un trajet en voiture plus court pour les Cognçais et strictement identique en termes de temps pour les Jarnacais. Ce train sera toutefois supprimé à partir du 10 décembre...

C'est devenu quasi systématique. Trois jours de suite depuis lundi, déjà à cause de prévisions de givre hypothétique, le 14 novembre, le 16, le 21, elle a dû abandonner l'idée de voyager en direct pour prendre le train suivant, celui qui s'arrête à Poitiers. «Sans billet correspondant, sans place réservée, avec l'espoir de ne pas être délogée à Poitiers, là où montent beaucoup de voyageurs.»

Cinq minutes d'écart? Bien plus pour les clients de la SNCF. Le 8402 de 6h29 arrive une demi-heure plus tard que le 8400 de 6h24. «Quand il est à l'heure», rit jaune Géraldine qui s'est aussi mise à la marche. «À Poitiers, raconte-t-elle, on nous raccorde à un autre TGV. À l'arrivée à Montparnasse, il faut donc remonter tout le quai.» Le 23 novembre, coup de bol, le direct a circulé. Il devait faire beau. Parce qu'hier, encore, des prévisions de givre ont entraîné l'annulation du train. Géraldine avait reçu un mail de la SNCF lui annonçant que son TGV circulerait «aux mêmes horaires» que celui de son billet. «Non, dit-elle. Je suis arrivée à 8h35, l'heure normale du 6h29.» Sans doute y avait-il encore des gelées hier matin empêchant le train de quitter la LGV pour emprunter la portion de ligne classique, apparemment à haut ris-

que, entre La Couronne et Villonon, avant de reprendre la ligne à grande vitesse une fois Angoulême desservie. Apparemment, parce que la réponse de la SNCF reste pour le moins aussi nébuleuse que les parcelles de givre qui paralysent la technologie des TGV dernière génération.

«Angoulême représente une zone à risque, quand il y a du givre»

Sans doute y avait-il encore du givre ce matin très tôt puisque hier après-midi, la SNCF nous a prévenu que son TGV direct ne circulerait pas au départ d'Angoulême. Pour toute explication, la SNCF se contente de répondre qu'elle a «mis en place un dispositif spécifique "givre"». «SNCF s'appuie sur des avis météo bien précis au niveau du ferroviaire pour prendre sa décision la veille après-midi (pour être au plus près de la réalité des conditions réelles et prendre la décision la plus fiable). Avec comme objectifs premiers: la sécurité de nos clients et la fluidité des circulations (pour éviter toute situation critique suite à l'immobilisation d'un TGV en pleine voie par exemple).» Impossible de savoir qui fournit les prévisions au transporteur. Météo-France et Plein Champ, la météo des agriculteurs, n'ont pas

«Si le givre est constaté...»

«Si le givre est constaté» - ou plutôt prévu -, la SNCF confirme que le 8400 passe par la LGV et ne s'arrête pas à Angoulême. «Les clients sont invités à monter dans le 8402 qui ne s'arrête pas à Libourne. Pour votre information, précisez le service communication, quand on ne fait pas un arrêt, on gagne environ 15 minutes sur le temps de parcours.» Ce qui n'a cependant aucune incidence sur l'heure de départ du TGV 8402 de la gare d'Angoulême, inchangée quelles que soient les conditions. Mais qui doit sans doute permettre au 8400 d'arriver en avance à Montparnasse, sauf à lambiner artificiellement avant d'entrer en gare. Voici donc un point précis des horaires pour les clients d'Angoulême:

■ TGV 8400 habituel (quand pas de givre):
6h24 (arrêt à Angoulême);
8h10 (arrivée à Paris-Montparnasse).

■ TGV 8402 (quand givre):
6h29 (arrêt à Angoulême);
8h34 (arrivée à Paris-Montparnasse).

Et s'il ne s'agissait que de lancer des ballons d'essai pour finalement supprimer ce TGV ?

Les premiers instits contractuels arrivent en Charente

Lénaëlle SIMON
lsimon@charentelibre.fr

Les entretiens de recrutement ont débuté lundi. Dans les prochains jours, douze professeurs des écoles contractuels, autrement dit en CDD, vont arriver en Charente. Des enseignants de niveau licence ou master, payés entre 1 709 et 2 110 € brut, qui ne sont pas titulaires du concours et ne se sont parfois jamais retrouvés devant une classe. La pratique est courante dans les collèges et lycées, beaucoup moins en primaire et maternelle, sauf dans des départements en tension comme les DOM-TOM ou la Seine-Saint-Denis.

«Oui, pour la Charente, c'est une première», admet Marie-Christine Hébrard, la directrice académique en Charente (Dasen). La marge de manœuvre est chaque année plus faible. Ils ont vocation à pallier la défection de personnels, en cas de maladie par exemple.»

En fait, la Charente n'a plus assez de remplaçants. «Sur les onze postes créés à la rentrée, six étaient dédiés aux remplacements. C'était avant que le ministre de l'Éducation annonce la création de CP dédoublés, neuf dans le département. Certains remplaçants ont été affectés sur ces postes», analyse Jean-Paul Pochard, pour la FSU. Résultat: il n'y a plus assez d'effectif pour assurer les remplacements. «Ceux qui restent, on les positionne prioritairement sur des remplacements longs ou des petites écoles», ajoute Élise Moreau, pour le SNUipp. Les enseignants



«C'est une première en Charente», admet Marie-Christine Hébrard, la directrice académique des services de l'Éducation nationale.

Photo archives CL

malades quelques jours ou en formation syndicale ne sont plus remplacés. Chaque jour, une quinzaine de classes n'ont pas d'enseignant. Les élèves sont répartis dans d'autres niveaux ou récupérés par la famille.» Impossible de savoir quelles écoles sont concernées par ces situations réglées chaque jour au cas par cas.

«Personnels Kleenex»

Les syndicats s'alarment de l'arrivée de ces précaires. La fiche de poste, mise en ligne sur le site de l'académie, stipule tout de même que priorité sera donnée aux candidats qui ont été admissibles au concours de professeur des écoles ou sont titulaires du master de l'enseignement. Pas suffisant pour les syndicats. «Pour

être enseignant, il faut avoir été reçu au concours. Ceux-là auront une pseudo-formation d'une semaine seulement. Ce qu'on voulait, c'est que l'inspection académique puise dans la liste complémentaire du concours. Là, il s'agit de personnels Kleenex qui seront mis dehors le 6 juillet», insiste Jean-Paul Pochard. Élise Moreau y voit «un choix budgétaire délibéré». Les candidats rattrapés dans la liste complémentaire intègrent la fonction publique et seraient titularisés l'année suivante.

Reste à savoir si le recours à ces précaires fera jurisprudence. «Ils sont devenus indispensables dans le second degré où ils représentent 20 % des effectifs», pointe la FSU, qui se refuse à une situation similaire en primaire.

■ Collège de La Couronne

Les élèves priés d'apporter leur papier hygiénique!

«Bien vouloir prévoir pour votre enfant quelques feuilles de papier qu'il portera sur lui.» Dans son message adressé aux parents, Jean-Philippe Rebaud, le principal du collège Elisabeth et Robert Badinter de La Couronne, ne parle pas de feuilles A4 pour les cours, mais bien de papier hygiénique!

Au bout du rouleau, le collège? Un peu... «Ça fait sept fois que les élèves détruisent les dévidoirs à papier hygiénique depuis le début de l'année», avoue, un brin désappointé, Jean-Philippe Rebaud. Las de se délester de quarante euros à chaque fois pour remplacer le mobilier des



Photo archives Phil Messelet

cabinets d'aisance, le principal a choisi une méthode radicale. Et de mettre le nez de ses élèves dans leur bêtise.

Le chef de l'établissement l'avoue, il ne peut aller jusqu'à embaucher «une dame pipi». Il aurait aussi bien de la peine «à surveiller ces endroits où l'on est libre par

définition». Alors pour «éviter d'autres soucis» et «faire passer aux familles un message» qu'elles sont invitées à relayer «sur la valeur des biens publics», le principal a donc fait le choix de demander à ses élèves de prendre quelques feuilles de papier hygiénique.

■ La société d'impression d'emballages alimentaires de Merpins s'est dotée d'une station solaire ■ En capacité de lui fournir 20% de sa consommation d'énergie.

Lysipack capte le soleil pour emballer plus propre

Gilles BOLLÉY
g.bolley@charentelibre.fr

On devrait pouvoir la démarrer courant décembre», se réjouit Laurent Charvin. Le dirigeant de Lysipack peut s'en féliciter. Car c'est un projet de taille qui arrive à son terme. Un projet unique en Charente si ce n'est en région Nouvelle-Aquitaine, porté par un industriel privé non-acteur du secteur. Son nom de code: Lysisun. Sa caractéristique: une station solaire au sol qui sera en mesure de fournir 20 % de la consommation d'énergie de cette société spécialisée dans l'impression des emballages alimentaires, leader français dans le secteur du beurre avec plus de 40 % de parts de marché.

Installée en bordure de son site de Merpins, la station s'étend sur une partie des 5 000 mètres carrés de terrain acquis par l'entreprise en 2016. Elle compte cinq modules fixes pour une puissance maximale de 250 kilowatts crête (1 kWc produit environ 1 000 kWh par an).

«On va être les seuls à proposer une offre différente sur le marché avec des produits conçus avec une grande part d'énergie verte», se félicite Laurent Charvin, lequel



Installée près de l'usine, la station est déjà appelée à grandir. Objectif: atteindre 50 % d'autonomie énergétique.

Repro CL

entend bien ne pas s'arrêter en si bon chemin. «L'objectif est bien sûr d'installer d'autres panneaux pour au moins atteindre les 50 % d'autonomie énergétique. Le retour sur investissement n'est pas pour tout de suite, sur vingt ans,

mais ça vaut le coup de le faire et en phase avec notre politique d'engagement écoresponsable.»

D'autres investissements sur le feu

Cinq cent mille euros, c'est le coût de cet équipement qui ne devrait pas manquer de ravir Ségolène Royal (1). Un atout supplémentaire surtout dans le jeu de Lysipack, l'un des fleurons industriels du département, 48 salariés, plus de 13 millions d'euros de chiffre d'affaires, en croissance continue depuis sa reprise en 2013 par Laurent Charvin. «On ne s'arrête pas et on n'en a pas l'intention», sourit-il. En témoigne la nouvelle phase d'investissement déjà dans les tuyaux au sein de l'usine.

Après celle qui a touché le bâti et l'activité impression avec l'acquisition de nouvelles machines d'impression, dont une dix-couleurs (6,5 millions d'euros), «ce

sera bientôt au tour de la partie finition, avec des investissements qui s'étaleront jusqu'en 2022.» Ils s'inscriront bien entendu dans cette démarche d'écoconception qui permet aujourd'hui à l'entreprise de pouvoir réduire, voire annuler, la part d'aluminium contenue dans les emballages, mais aussi l'utilisation des laques thermocollantes pour sceller les opercules et le poids de ces emballages par exemple. «C'est une de nos valeurs, notre force, mais aussi un impératif pour se démarquer dans un métier où les exigences sanitaires sont de plus en plus drastiques», relève Laurent Charvin. La singularité aussi qui fait le succès de cette entreprise innovante, jamais à court d'idées, encore moins d'énergie désormais.

(1) L'ex-présidente de la Région avait contribué à la survie de l'entreprise via le versement express par la collectivité de 300 000 € lors de sa reprise en 2013.



Lauréat 2016 des «Étoiles de l'économie CL», Laurent Charvin avait reçu son trophée des mains d'Alain Rousset qu'il conviera à l'inauguration de la station en juillet.

Photo archives Anne Kerjean

Samedi, Piano en Valois va résonner chez Meukow

C'est une première. Le festival de musique s'invite en ville et pousse les portes d'une maison de cognac pour son concert de clôture.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est peut-être le début d'une grande aventure. En tout cas, Patrick Mardikian et Marie-Laure Brugerolle l'espèrent tout autant. L'organisateur de Piano en Valois et la secrétaire générale de Meukow, collaborent pour la première fois, cette année. Samedi, l'Espace Guyenne accueillera le concert de clôture du festival de musique angoumoisin. Geoffroy Couteau y donnera la dernière partie de l'intégrale de Brahms. «Un travail sublime», estime la mélomane Marie-Laure Brugerolle, qui a pris l'habitude d'ouvrir ses portes aux artistes. Elle a été la première à se lancer dans l'aventure Festi'Classique. L'an dernier, elle a aussi reçu Gérard Fauvin autour d'une exposition de pianos Steinway. Sans compter les nombreuses expositions. Piano en Valois rejoint ainsi la liste «des partenaires qu'on aime et pour lesquels l'Espace Guyenne se prête bien», estime-t-elle.

«Un lieu magnifique»

C'est Patrick Mardikian qui l'a sollicitée. «Je suivais les concerts qui se faisaient là. Et j'étais frustré de n'avoir aucune date à Cognac», indique-t-il, ravi de pouvoir pousser la porte d'une maison, en plein cœur de la ville. «C'est un lieu magnifique, un endroit qui se prête à beaucoup de choses.» Et d'espérer que la fréquentation sera à la hauteur de cette nouvelle édition du festival. «Le théâtre, à Angoulême, a battu les records avec 2.700 entrées payantes. L'espace Carat s'est assez bien rempli. On a



Geoffroy Couteau donnera la dernière partie de l'intégrale de Brahms, ce samedi à l'Espace Guyenne, chez Meukow.

Repro CL

“
Je suivais
les concerts
qui se faisaient là.
Et j'étais frustré
de n'avoir aucune
date à Cognac.”

fait de belles salles sur les récitals de Geoffroy Couteau (1). Mais comme c'est la première fois qu'on vient à Cognac, on ne sait pas ce que ça va donner.»

Pour ce dernier concert, le dispositif «un enfant, un parent» est reconduit. «Ce sont des enfants qui sont invités et qui peuvent être accompagnés gratuitement d'un de leurs parents», explique Patrick Mardikian. «Pour nous, ce genre d'événements, c'est aussi une façon d'attirer des gens qui ne seraient peut-être pas venus chez Meukow», ajoute Marie-Laure Brugerolle.

(1) Ce sera son quatrième concert depuis le début du mois d'octobre en Charente.

Récital de Geoffroy Couteau, samedi 2 décembre, chez Meukow à Cognac, à 20h30.

Tarifs: 6 et 10 euros. Réservations au 04 45 38 61 62 ou à l'office de tourisme de Cognac.



Après les bouteilles en plastique l'an dernier, place aux boîtes de conserve et aux mots cette fois, pour garnir un sapin de Noël tout recyclable.

Photo G. B.

Des guirlandes de mots au sapin pour fêter Noël

Délice», «gâteau», «partage» mais aussi «engagé» ou «droit de parole», les mots fleurissent sur l'arbre de Noël de la commune que les élus ont inauguré lundi soir, à l'entrée du Castel, la salle de spectacle.

Après les bouteilles en plastique vides de l'an dernier, l'arbre est réalisé cette fois à partir de grandes boîtes de conserve métalliques sur lesquelles les élus et l'ensemble du personnel municipal ont été invités à inscrire leurs mots. «*On reste dans l'idée de placer Noël sous le signe du recyclage*», indique Dominique Petit, l'élue en charge de la culture, qui a reçu une

nouvelle fois le concours de Maria Perafan, l'artiste plasticienne de l'Atelier de Maria, pour conduire cette réalisation originale de 7 mètres de haut et dont l'armature en fer a été réalisée par les services techniques de la Ville.

Les Castelbernardins pourront voir briller l'arbre à l'occasion de la soirée «tartiflette» solidaire organisée au Castel par l'association Châteaubernard Humanitaire ce samedi 2 décembre à 20h30. Journée qui verra aussi l'ouverture du marché de Noël au plateau des Pierrières, de 14 h à 19 h avec prolongation le dimanche de 10 h à 18 h.

Les moniteurs simulateurs de vol mis à l'honneur



Cinq élèves moniteurs sur simulateurs se sont vu remettre l'insigne de brevet de spécialité «moniteur simulateur» par leur parrain, lors d'une cérémonie à la base aérienne, mercredi. Les jeunes promus vont désormais rejoindre les bases aériennes de Saint-Dizier, Mont-de-Marsan, Orange... Sauf les deux premiers de la promotion qui ont choisi de rester à Cognac pour être parmi les premiers à tester le nouveau simulateur de vol livré avec les premiers PC21 en 2018 (Repro CL).

Jarnac: les commerces autorisés à ouvrir douze dimanches en 2018

Parmi l'ordre du jour du conseil municipal tenu lundi soir, Jérôme Royer a également sondé le maire François Raby, sur les compétences de l'agglo Grand Cognac.

Parmi les dossiers à l'ordre du jour du conseil municipal de Jarnac, tenu lundi soir, les élus ont voté à l'unanimité l'autorisation d'ouverture des commerces de détail, qui emploient des salariés, douze dimanches dans l'année 2018 (1). C'est le nombre maximum autorisé. « Cette autorisation avait été sollicitée par plusieurs enseignes locales, et notre avis évitera de répondre aux demandes au cas par cas », a précisé François Raby, maire.

Une question écrite posée par Jérôme Royer a également prolongé les débats. L'élue d'opposition souhaitait connaître le positionnement du conseil municipal sur le fonctionnement et les futures compétences de Grand Cognac. François Raby a listé les compétences qui seront définies avant fin décembre, ouvrant quelques pistes de réflexion en cours. Mais ses réponses n'ont pas satisfait quelques élus, délégués communautaires: « On va voter sur des dossiers dont on ne connaît pas toutes les règles du jeu. Les décisions auront des répercussions sur la future gestion de nos collectivités. Nous souhaiterions que le président, Michel Gourinchas, vienne nous rencontrer sur le fonctionnement de Grand Cognac avant le conseil d'agglo du 14 décembre. »

Avant cela, lors de la séance, les nouveaux tarifs municipaux, à



Les commerces jarnacais employant du personnel pourront ouvrir douze dimanches l'année prochaine.

Photo archives CL

compter du 1^{er} janvier, ont été adoptés. A noter une légère augmentation pour les droits de place et concessions funéraires. Les autres se maintiennent. La vente d'une parcelle non utilisée, sans intérêt communal, près de la station d'épuration, a animé un peu les débats. « Il aurait été préférable de garder cette parcelle et de la louer, c'est une erreur de stratégie », ont réagi les élus de

l'opposition. Vente acceptée (2 voix contre, 3 abstentions).

En bref: le conseil municipal a validé une aide concernant deux ravalements de façades. Le montant global s'élève à 1 205 €. Il a voté les tarifs pour le concert de l'orchestre russe « Les Cordes d'argent » le 26 janvier à l'auditorium. Ce sera 10 euros et entrée gratuite jusqu'à 18 ans.

Le devis de réparation de l'orgue

de l'église (montant: 1 763€) qui date d'une vingtaine d'années, plutôt que son remplacement, a suscité quelques questions techniques, mais a été accepté avec deux abstentions. Le transfert des archives de l'état-civil aux Archives départementales est, lui, refusé.

(1) Les dimanches d'ouverture:

14, 21 et 28 janvier; 1^{er}, 8 et 15 juillet;

25 novembre; 2, 9, 16, 23 et 30 décembre.

Samedi 2 et Dimanche 3 décembre

Châteaubernard

Plateau des Pierrières

Samedi 2 décembre 14h à 19h
Dimanche 3 décembre 10h à 18h

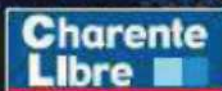
Marché de Noël 2017

Soirée tartiflette
organisée par Châteaubernard Humanitaire
Samedi 2 décembre 20h

Réservations

Mme Louis : 05 45 82 13 80 - Mme Conter : 06 70 36 80 64

avec le soutien de



Cet après-midi



Temps plus frais.

Le ciel est nuageux, avec quelques éclaircies temporaires, et de rares averses par moments. Les éclaircies devraient être plus belles sur le littoral en fin d'après-midi. Le vent est variable faible dans les terres, à modéré de Nord-Ouest à Nord sur la côte.

Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Cure forcée d'éthique à l'Assemblée

VIE PUBLIQUE L'Assemblée nationale publie aujourd'hui la liste et le montant des frais que les députés pourront se faire rembourser

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

La solution préconisée par Emmanuel Macron pendant sa campagne avait le mérite de la simplicité : payer les parlementaires comme des cadres supérieurs du privé et supprimer en contrepartie la très controversée indemnité représentative de frais de mandats (5 113 € nets pour les députés, 6 110 € pour les sénateurs). Pendant des années, cette allocation défiscalisée a souvent servi de complément de rémunération à des élus qui l'affectaient à des dépenses étrangères au travail législatif. Avant 2015, plusieurs dizaines d'entre eux l'ont même utilisée pour étoffer leur patrimoine en achetant les locaux qui abritaient leur permanence.

Frais encadrés

Dans le courant de l'été, elle a été abrogée lors du vote de la loi de moralisation de la vie publique. Mais députés et sénateurs, soucieux de ne pas réveiller l'antiparlementarisme ambiant, n'ont pas souhaité se voter une augmentation substantielle de leur salaire (environ 5 400 € nets par mois pour un élu de base). Ils continueront donc à percevoir des remboursements de frais mais à la différence du passé, ces derniers seront encadrés et contrôlés par les déontologues des deux chambres.

On ne devrait plus, comme cela a été le cas, voir des représentants de la Nation se servir de l'argent public pour se payer un téléviseur, s'offrir

des vacances en famille au Club Med ou inviter des proches à se régaler autour d'une bonne table. Si le Sénat n'a pas encore arrêté la liste des frais pris en charge sous réserve de la fourniture de justificatifs, c'est chose faite pour l'Assemblée nationale qui la communiquera aujourd'hui.

Certaines dépenses seront couvertes par le budget de l'institution ou remboursées directement, d'autres seront imputables sur l'avance mensuelle dont bénéficiera chaque député, d'autres seront rigoureusement exclues. Hébergement à Paris, achat de vêtements, utilisation de taxis, restauration, volant d'argent liquide autorisé... Tout devrait être détaillé et chiffré, les montants maximums

On ne devrait plus se servir de l'argent public pour se payer un téléviseur, s'offrir des vacances en famille au Club Med

fixés, sachant que les députés disposent déjà de facilités de circulation et d'un forfait téléphonique.

Les deux assemblées achèveront d'ici à quelques semaines la mise en œuvre des mesures contenues dans la loi de moralisation née de l'affaire Fillon. Les promesses du candidat Macron, notamment celle relative à la prohibition du cumul entre un mandat et des activités de conseil, n'ont pas toutes été tenues. Mais sous la pression de l'opinion, le « vieux monde » a sérieusement lâché du lest.



François de Rugy, président de l'Assemblée nationale. PH. L. TH. / « 50 »

Disparition des emplois familiaux, suppression de la réserve parlementaire (cette cagnotte annuelle de 130 millions d'euros qui permettait aux élus d'arroser leurs circonscriptions), interdiction faite aux collaborateurs des élus d'être rétribués par des lobbys, création de registres publics des déports pour des députés en situation de conflits d'intérêts au moment du vote d'un texte... La nouvelle majorité issue de La République en Marche a insufflé aux deux chambres une cure d'éthique.

Fin des privilèges

Le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy et les questeurs, les trois élus en charge des finances de l'institution, en ont profité pour mettre un terme à un certain nombre d'avantages indécents. Exit la gratuité du train pour

les anciens députés (800 000 € par an), exit le bureau, le collaborateur et la voiture accordés aux anciens présidents de l'Assemblée, exit le régime spécial de retraite (1 100 € de pension pour un mandat de cinq ans), exit les généreuses allocations chômage.

Assez bizarrement, les questeurs ont fait abstraction de leur situation en omettant de proposer la fin de leur gratification mensuelle de 5 000 € assortie de la mise à disposition d'une voiture et d'un appartement de fonction. La fin des privilèges a toujours un goût amer pour certains, y compris chez ceux qui commençaient juste à y goûter. À l'image de ces deux députés de La République en Marche qui ont contourné l'interdiction des emplois familiaux en casant leurs filles comme attachées parlementaires de leurs collègues.

Les ordonnances gouvernementales ratifiées

CODE DU TRAVAIL Le texte a été adopté à 463 voix pour et 74 contre

La première grande réforme sociale du quinquennat a franchi hier une étape cruciale à l'Assemblée, avec la ratification à une très large majorité des ordonnances réformant le Code du travail, après un baroud des groupes de gauche. L'annonce des résultats – 463 voix pour, 74 contre et 20 abstentions – a été applaudie debout par la majorité, qui n'a eu de cesse de mettre en avant sa « confiance » dans le dialogue social, comme la ministre du Travail Muriel Pénicaud, ex-DRH.

Pour être ratifiées définitivement et ainsi avoir force de loi, les cinq ordonnances, déjà entrées en vigueur

en septembre, doivent encore être examinées au Sénat, ce qui ne sera pas avant janvier.

Baroud d'honneur à gauche

Comme lors des quelque 25 heures de débat la semaine dernière, la majorité, déjà tournée vers les réformes de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, a mis en avant la lutte contre le chômage. La gauche, unanimement contre, a réaffirmé son opposition à une réforme qui « ne fera qu'accroître les inégalités » (PS), est « une liquidation du Code du travail » (LFI) ou va vers

un code « Jivaro » où « tout est réduit » (PCF).

Tout au long des débats, chacun avait campé sur ses positions comme à l'été lors du projet de loi d'habilitation, des LREM s'agaçant que la gauche veuille « refaire le match ». Mais, à l'image d'un mouvement social en demi-teinte, l'hémicycle avait été moins agité. Parmi les points les plus discutés : la fusion des instances représentatives, dont le CHSCT, la barémisation des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, ou le compte pénibilité mué en compte de prévention.



Le vote s'est tenu en présence de la ministre du Travail Muriel Pénicaud. PHOTO AFP

Appel Médical recrute dans toute la région

SANTÉ Ce spécialiste du travail temporaire dans le médical prévoit 45 recrutements en Charente



Appel Médical lance une campagne de recrutement pour des médecins, des infirmiers, etc. PHOTO ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

Filiaire du groupe Randstad France, Appel Médical est spécialisé, depuis 50 ans, dans le recrutement de personnels de santé, sur des missions temporaires ou non, pour des établissements médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques. Cette société vient d'annoncer son intention de recruter, pour ses clients, « près de 6 000 professionnels de santé d'ici la fin de l'année, dont un tiers en CDI ».

La région Nouvelle-Aquitaine est concernée par cette grosse campagne. Appel Médical y prévoit de recruter 695 personnes, dont 227 CDI et 468 CDD. En Charente, Appel Médical prévoit 45 recrutements. Ces derniers portent sur cinq qualifications en tension à savoir médecin, aide-soignant, infirmier, masseur-kinésithérapeute et auxiliaire de puériculture. L'ensemble de ces propositions sont déjà ou seront mis en ligne sur le site Internet d'Appel

Médical (www.appelmedical.com). La société de travail temporaire pour le milieu médical explique cette campagne offensive par « les besoins en personnels de santé qui vont chaque année croissants en France ». Dans le même temps, « recruter un médecin est un processus notoirement difficile en raison, notamment, du numerus clausus qui plafonne le nombre de médecins formés chaque année ».

Même constat pour les autres professions de santé. Appel Médical constate, par exemple, la « baisse du nombre de candidats aux concours infirmiers », ce qui reviendrait à dire que « la profession perdrait de son attractivité ». Chez les masseurs-kinésithérapeutes, « l'attrait de l'exercice libéral du métier » explique les difficultés de recrutement. Les auxiliaires de puériculture souffriraient, elles, d'un « manque de valorisation salariale et de reconnaissance ».

**Le nouveau CFA, un « at
out pour réussir »**

ÉDUCATION

Le Centre de formation des apprentis est inauguré ce matin. Visite guidée de cet établissement attendu depuis de longues années

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Tout n'est pas complètement fini. Mais l'essentiel est là : le Centre de formation des apprentis (CFA, aussi appelé Campus des métiers) est prêt pour son inauguration qui doit avoir lieu ce matin en présence du préfet, d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et d'autres élus du territoire. « Enfin », diront certains, tant les retards se sont accumulés (lire par ailleurs) au terme d'un chantier à 6,7 millions d'euros.

La rentrée a pu se faire début septembre, rue du Repos. « Maintenant, on a des locaux spacieux et ça nous change vraiment d'avant », souffle Nathalie Gabeaud, la responsable du site. « Avant », c'était le site de Montesquieu, à l'ancien hôpital. « Nous étions très bien logés mais l'endroit n'était pas vraiment adapté à nos activités. »

Ces dernières sont nombreuses. Le CFA compte 60 étudiants en coiffure, 35 en esthétique, une trentaine en vente et autant en tonnellerie. « Nous accueillons également des stages préparatoires à l'installation pour les artisans, précise Nathalie Gabeaud. Les formations continues des agents de chais et des barbiers se passent ici aussi. » En tout, environ 160 jeunes sont présents aujourd'hui sur le site. Mais la capacité d'accueil est de 330, voire 450 élèves si l'on compte le futur Pôle des métiers du cognac, en travaux à la Haute-Sarrazine.

Du matériel de pointe

Ce nouvel écrin de 2 200 mètres carrés est aussi important pour l'image. « Ici, nous avons des métiers en lien avec l'apparence. Donc le fait que les locaux soient lumineux est plutôt agréable », juge la responsable du CFA.

Démonstration avec les apprenties coiffeuses. Chaque semaine, elles accueillent des visiteurs pour se faire la main. « C'est plus sympa

d'accueillir le client dans un lieu chaleureux », explique l'une d'elles. « Et en plus des nouveaux locaux, on a du nouveau matériel », se félicite Karine Foucher, l'enseignante responsable de la partie coiffure.

L'équipement constitue une donnée cruciale dans la formation,

« Avoir été formé sur cette machine est un vrai plus à signaler quand elles vont chercher du travail »

comme en témoigne Sandrine Michau. Elle dirige la formation des esthéticiennes : « Dans la partie Spa, il y a des choses innovantes mais très chères. Là, nous avons reçu une baignoire de balnéothérapie avec jets massant. On ne voit pas ça dans toutes les écoles. Pour les élèves, avoir été formé sur cette machine est un vrai plus à signaler quand elles vont chercher du travail. »

Connecté à l'économie locale

Juste à côté, des tables de massage en nombre suffisant pour « faire venir toutes les esthéticiennes de Charente et proposer un mini-congrès ». Plus loin, un petit local fait office d'atelier de vente : « Cet aspect devient important pour les coiffeuses et les esthéticiennes, estime Nathalie Gabeaud. C'est un vrai plus d'apprendre à vendre des produits. Tous les formateurs le disent. »

Car c'est le propre des CFA : être connecté aux besoins réels. « Notre campus est implanté dans l'économie, se félicite la numéro un du site. C'est un atout pour réussir. » C'est pourquoi ce campus des métiers s'est doté d'un centre de ressources flambant neuf. « Ça manquait. Les étudiants peuvent venir travailler et on peut les aider, les écouter, leur proposer des formations. Nous disposons d'outils pédagogiques intéressants. » Charges aux élèves de s'en saisir.



Les bâtiments reprennent les couleurs chéries par le peintre Piet Mondrian : rouge, jaune et bleu. PHOTO ANNE LACAUD



Le contraste est saisissant avec les anciens locaux de 1968, presque insalubres, ici photographiés en 2011. PH. ARCHIVES ANNE LACAUD



Les coiffeuses vont recevoir du matériel neuf. PHOTO J.G.



Les élèves disposent maintenant d'une salle de repos pour eux (photo), ainsi que d'un centre de ressources. PHOTO J.G.



Du matériel de pointe pour les esthéticiennes. PHOTO J.G.

Livré après vingt ans d'attente

Le chantier a accumulé les retards, d'abord dans son financement puis dans sa réalisation

On peut qualifier cela de serpent de mer. La rénovation du Centre de formation des apprentis (CFA) est un sujet récurrent dans la vie cognacaise depuis 1998. Élus régionaux de droite puis de gauche ont gesticulé pendant des années pour dessiner une carte des formations. À ce petit jeu, la Charente a usé un paquet de gommes et de crayons. Et tendu bien des relations.

Dans les années 2000, le CFA avait été menacé de fermeture pure et simple avec rapatriement des formations au campus Cifop d'Angoulême. Il avait sauvé sa place avant une nouvelle alerte, en 2011. Le maire de Cognac (et conseiller régional) Michel Gourinchas avait appris la volonté de Ségolène Royale, alors présidente de la Région Poitou-Charentes, de réduire le Campus des métiers à l'enseignement de la tonnellerie, soit une trentaine d'élèves.

En 2012, la répartition des CFA sur le territoire était actée et l'on a commencé à parler d'une rentrée dans les nouveaux locaux en 2016. Le concours d'architectes fut finalement lancé l'année suivante et a abouti



Catherine Veyssy, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, a suivi les évolutions du chantier. PHOTO J.G.

au choix de Jean-Philippe Gautier, installé dans la Vienne. Le Conseil régional a alors fait le choix d'une seule maîtrise d'ouvrage pour le site de Barbezieux et Cognac afin de donner plus de cohérence à l'ensemble. Le cahier des charges impose une dimension « développement durable » avec des bâtiments « à énergie positive ». Pari tenu avec quatre bâtiments tout en bois dont certains accueillent des panneaux photovoltaïques sur le toit.

Quatre sociétés liquidées

Le projet doit aussi favoriser les « circuits courts pour la construction ». Des intentions louables qui ont été, en partie, responsables des retards à répétition après le début du chantier, à l'été 2015. « Nous avons souhaité faire appel à des entreprises

locales mais plusieurs problèmes se sont posés », note Catherine Veyssy, la vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En effet, on a compté au moins quatre entreprises victimes de liquidation. « Cela montre la fragilité du tissu économique local », reprend l'élue qui tient toutefois à mettre en avant les 6,3 millions d'euros investis par la Région sur les sites de Cognac et Barbezieux (à égalité avec l'État). « Si on y ajoute le Campus des métiers de Chasseneuil-sur-Bonnieure, on a trois beaux investissements avec un budget conséquent, met en avant l'élue socialiste. La Région identifie les filières où il y a des besoins de recrutements. Cela permet de créer des pôles d'excellence sur le territoire avec chacun son identité. »

Crise de croissance pour le bio

AGRICULTURE Mardi, chez un éleveur de bovins de La Chapelle-Montmoreau (24), l'association Agrobio a invité les nouveaux députés à découvrir les forces et les faiblesses du bio

PIERRE-MANUEL RÉAULT
pm.reault@sudouest.fr

D'un point de vue économique, le bilan de santé de l'agriculture bio est excellent. En Dordogne comme dans le reste de la France, les consommateurs plébiscitent cette filière, des agriculteurs conventionnels entament leur conversion, les hypermarchés s'y mettent et le marché gonfle pour flirter avec les 12 milliards d'euros annuels dans l'Hexagone.

Mais pour l'association Agrobio, qui regroupe 400 agriculteurs bio dans le département, les dysfonctionnements de la politique agricole commune, les incohérences en matière de gestion du dossier bio et les récentes annonces du ministre de l'Agriculture Stéphane Travert risquent de malmener la filière.

Pour sensibiliser les élus du Palais Bourbon à cette problématique, Agrobio, qui œuvre au développement de l'agriculture biologique depuis 1989, avait invité hier après-midi les quatre députés de la Dordogne à prendre le pouls de la situation, sur le terrain, en Périgord vert. Seuls Philippe Chassaing et Jean-Pierre Cubertafon ont fait le déplacement.

Le pouls du bio

Sur la ferme de Bernard Roby, éleveur de limousines bio à La Chapelle-Montmoreau, les élus ont entamé une discussion à bâtons rompus avec les acteurs de la filière.

Presqu'une découverte pour ces nouveaux députés qui ont confessé ne pas être des spécialistes de cette agriculture dite vertueuse et séduisante, qui court déjà sur 24 000 hectares en Périgord et représente 7,7 % de la surface agricole utile. Le directeur d'Agrobio, Emmanuel Marseille, qui estime que « le

LE CHIFFRE

750 C'est le nombre d'exploitations ayant opté pour le bio en Dordogne. Cela représente environ une ferme sur 12. Ce nombre fait du Périgord le département de Nouvelle-Aquitaine qui compte le plus d'entreprises agricoles bio. La Dordogne arrive ainsi désormais au 7^e rang national pour le nombre de producteurs bio.

développement du bio est un dossier à traiter d'urgence pour répondre aux défis posés par la santé publique et les questions environnementales», a cependant nuancé ce tableau. Selon lui, les décisions annoncées par le gouvernement Ma-

cron vont fragiliser l'agriculture biologique : « Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a confirmé que l'État se désengageait des aides au maintien versées aux agriculteurs souhaitant s'engager dans une agriculture respectueuse de l'environnement. Cela risque de contribuer à décourager les acteurs de la filière et ralentir le développement du bio. »

Le hic, c'est que les conversions à l'agriculture bio sont si nombreuses, que l'État peine à honorer le paiement des aides au maintien.

Agrobio a par ailleurs soulevé le problème des importants retards des aides à la conversion, qui fragilisent les exploitations ayant misé sur le bio. D'autres sujets ont été



Les députés s'étaient éclipsés avant la visite de la fromagerie du Chêne vert de Saint-Front-sur-Nizonne. PHOTO PHILIPPE GRELLER

Bio et local dans les collèges

« Depuis deux ans, nous avons la volonté politique de favoriser le manger local et le manger bio », explique Germain Peiro, le président du Conseil départemental. Premiers visés, les 38 collèges de Dordogne gérés par le Département. Une vingtaine sont déjà engagés dans ce processus, mais tous devront l'être d'ici la fin de ce mandat, promet Germain Peiro. Il était hier au collège Clos-Chassaing, à Périgueux, qui obtenait sa deuxième carotte, le niveau deux de la certification Ecocert. Ce label, qui compte trois niveaux, prend en compte le bio, la provenance, la nutrition et la gestion environnementale.

DIX CENTIMES DE PLUS PAR REPAS

Le collège Montaigne de Périgueux était le premier à avoir reçu ce label ; ceux de Mussidan, La Coquille et Sarlat ont obtenu le premier niveau. À Clos-Chassaing, comme le soulignaient le cuisinier Ber-

trand Mazeau et le principal Serge Devaux, on est passé en quelques mois à 42 % de produits bio et à 38 % de produits locaux. Le surcoût de cette hausse de qualité n'a pourtant pas dépassé dix centimes par repas. Et l'équipe des cuisiniers a retrouvé le plaisir de préparer des produits frais.

Le Département participe à toute la logistique pour favoriser ce développement, qui pourra aussi servir aux écoles primaires et aux lycées, mais également aux établissements pour personnes âgées. Il a embauché Jean-Marc Mouillac, le chef de la première cantine bio de France à Marsaneix, pour diffuser son savoir-faire. L'aide aux approvisionnements passe par une aide aux producteurs avec les organisations Mangeons 24 et Isle Mange bio. C'est indispensable, car si les producteurs n'arrivent pas à vivre, le circuit court deviendra un vœu pieux.

Hervé Chassain

abordés comme les difficultés de la filière, « bien moins puissante que les céréalières de la Beauce, à faire entendre ses intérêts au sommet de l'État ». D'une même voix, avec les

députés, ils ont dénoncé l'utilisation de l'herbicide très controversé, le glyphosate. Mais à l'heure où ils discourent, l'Europe avait pris sa décision : le continent en repren-

dra pour cinq ans. L'après-midi s'est poursuivie à la fromagerie Chêne vert, à Saint-Front-sur-Nizonne, mais sans les députés, qui se sont éclipsés.